Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201172-20251215-2025121505-DE

PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2026.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2026, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), autoriser le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2025.

Budget commune 2025 :

- Chapitre 20 : 25 500.00 € soit 6 375.00 €.
- Chapitre 21 : 698 326.95 € soit 174 581.74 €.
- Chapitre 23 : 493 000.00 € soit 123 250.00 €.
- Chapitre 204 : 34 972.50 € soit 8 743.12 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE le Maire à mandater les dépenses d'investissement de 2026 pour le budget commune dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif commune 2026.

Pour copie conforme,

Le Maire
Christian LE MAITRE

La secrétaire,
Sandrine OLLIVIER

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201172-20251215-2025121505-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2025

Date de convocation 10 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 décembre 2025 à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LE MAITRE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Nicolas HEURTEL, Mme Karine LE VAILLANT, M. Pascal GOHARD, Mme Arlette COLOMB, Mme Sandrine OLLIVIER, Matthieu SAINT-CAST, Mme Jeannine NARDUZZI, M. Thierry MICHOUX, Mme Céline LE DORE, Mme Léone LE PROVOST, M. Daniel SANTIER, Mme Simone CHARPENTIER, M. Hugues LESAGE,

ABSENTS EXCUSÉS : M. Vincent RAOUL (procuration à M. Nicolas HEURTEL), M. Daniel BURLOT (procuration à Mme Léone LE PROVOST)

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme Anne LE PROVOST-DESCHODT, Mme CHNOUKI Catherine,

Madame Sandrine OLLIVIER a été nommée secrétaire de séance